



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pouvoir d'achat

Question écrite n° 70908

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont souhaiterait attirer l'attention de M. le Premier ministre sur l'une des principales préoccupations des Français qu'est le pouvoir d'achat. En effet, après l'emploi, la principale préoccupation des Français aujourd'hui est l'évolution de leur pouvoir d'achat. Une étude de l'INSEE sur les salaires vient corroborer l'inquiétude des syndicats. Le pouvoir d'achat du salaire moyen par tête a augmenté de 0,4 % en 2004, baissé de 0,3 % en 2003 après une augmentation de 0,2 % en 2002, contre + 1,2 % par an en moyenne entre 1998 et 2001. Dans sa déclaration de politique générale, la question salariale n'a que très peu été évoquée. Pour défendre le pouvoir d'achat des salariés, seule la lutte contre la vie chère est envisagée et est émis le souhait que les négociations engagées dans les branches professionnelles sur les minima salariaux aboutissent avant la fin de l'année. Avant la revalorisation du 1er juillet, rien n'est prévu pour le SMIC au-delà de la hausse mécanique de 5 % due au passage des 39 aux 35 heures. Encourager la hausse des salaires permettrait pourtant de soutenir le pouvoir d'achat et de doper la croissance. Relancer dans le cadre de la Commission nationale de la négociation collective les discussions est insuffisant (aucune obligation de résultat à la clef). Le bilan des actions engagées par le Gouvernement est mince, et c'est le pouvoir d'achat des Français qui en souffre. Compte tenu de cette situation, elle lui demande de lui indiquer les mesures urgentes qu'il entend prendre au sujet de ce dossier et de lui faire connaître les actions concrètes qu'il entend conduire pour défendre le pouvoir d'achat des salariés et revaloriser les salaires dans notre pays.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70908

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7234